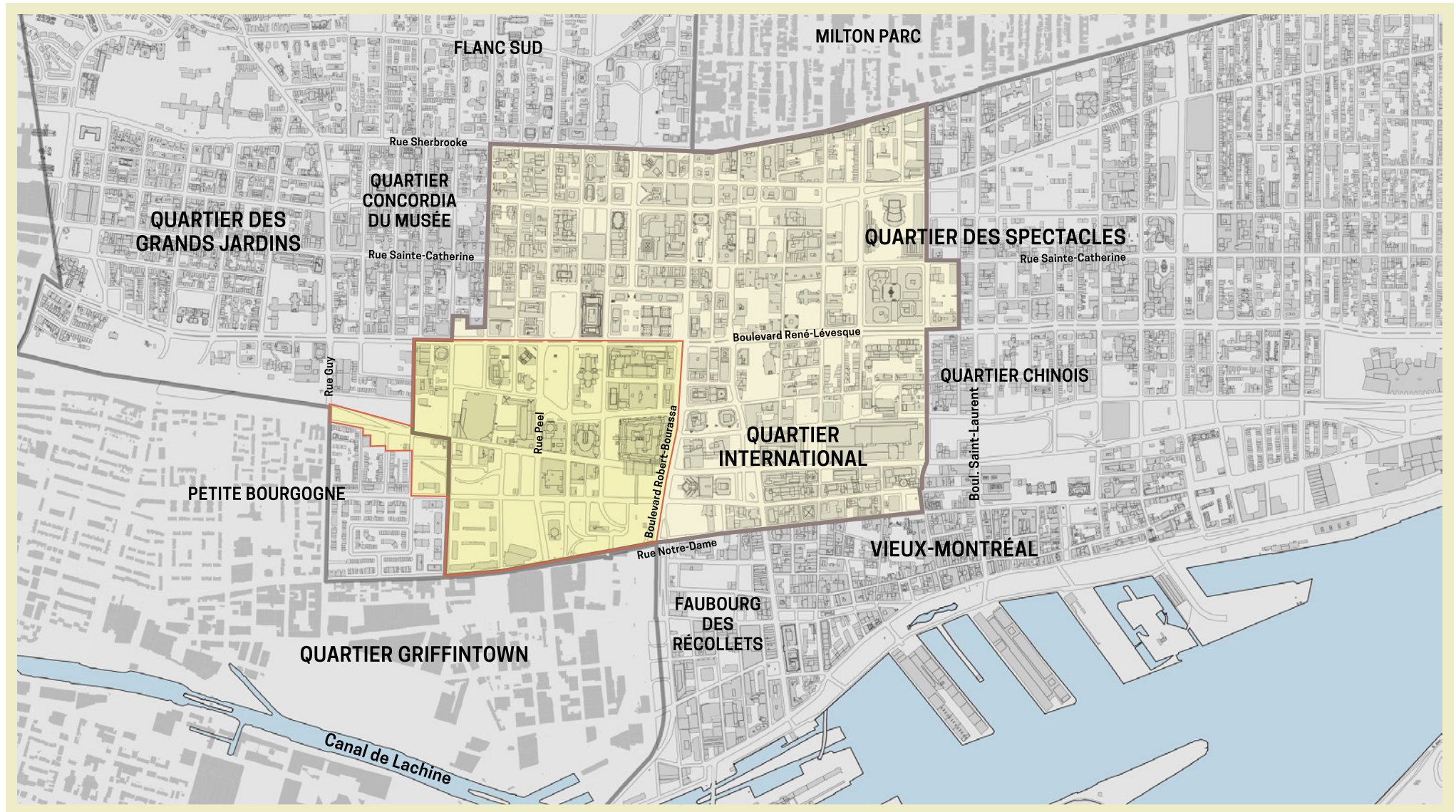


PROGRAMME
PARTICULIER
D'URBANISME
**DU QUARTIER
DES GARES**


1. MISE EN CONTEXTE


Le Quartier des gares (le Quartier), qui fait l'objet du présent Programme particulier d'urbanisme (PPU), est une des composantes principales du Centre des affaires de Montréal, au cœur du centre-ville.



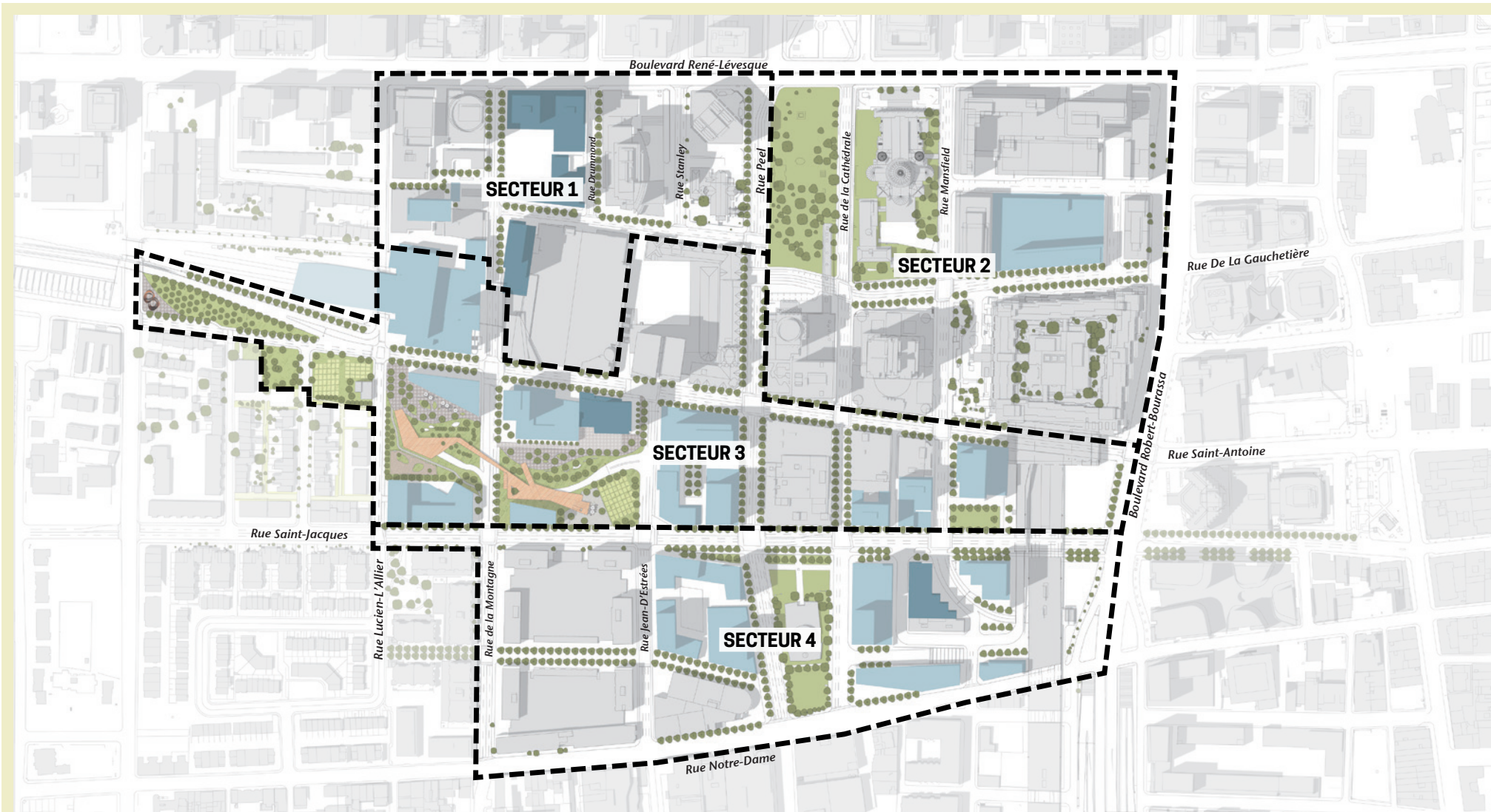
Territoire d'intervention

Légende

 Secteur de planification

 Centre des affaires
(selon la Charte)

4. LES INTERVENTIONS

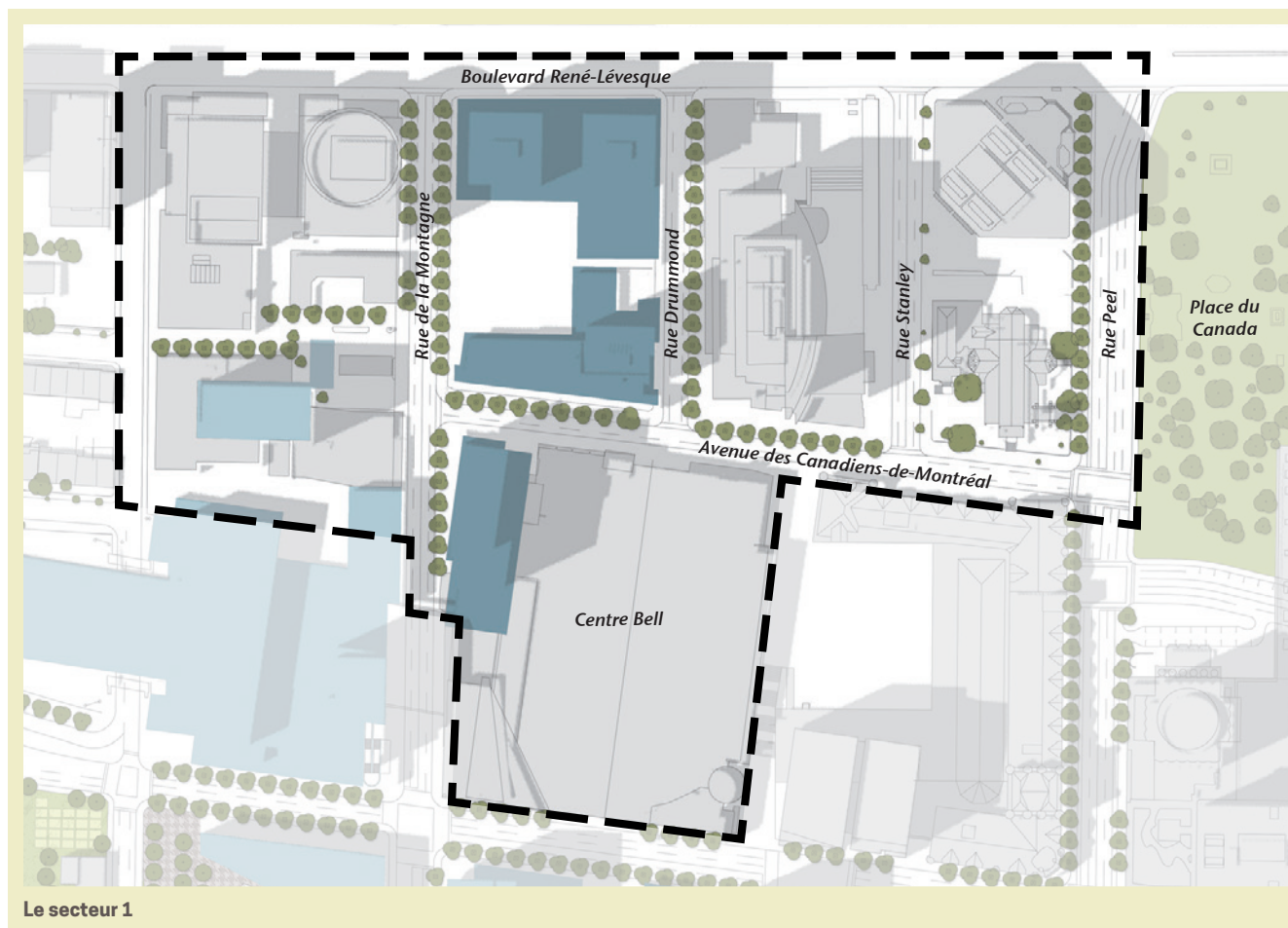


Les secteurs d'intervention

Les propositions d'aménagement du domaine public dans le Quartier des gares viseront quatre secteurs.

4. LES INTERVENTIONS

La piétonnisation événementielle de l'avenue des Canadiens-de-Montréal sera assurée par un aménagement similaire à celui de la rue Jeanne-Mance, dans la Place des festivals.



4.4 LES SECTEURS D'INTERVENTION

Les propositions d'aménagement du domaine public dans le Quartier des gares viseront quatre secteurs.

4.4.1 Secteur 1 : les abords du Centre Bell

L'essentiel des interventions dans ce secteur portera sur une réduction de la largeur des voies de circulation afin de récupérer l'espace de chaussée pour élargir les trottoirs.

Aucune modification de la géométrie n'est proposée pour l'avenue des Canadiens-de-Montréal à l'est de la rue Stanley. Toutefois, dans le tronçon ouest, les trottoirs y seront presque au même niveau que la rue, créant une chaussée partagée, telle qu'on la retrouve notamment sur la Place d'Armes. L'avenue deviendra donc un parvis, sujet à une piétonnisation occasionnelle.

Afin de préserver le caractère public de cette rue, tout en permettant à celle-ci de se prêter, au besoin, à des usages festifs de forte intensité qui excluent la circulation automobile, l'aménagement du domaine public sur l'avenue des Canadiens-de-Montréal pourra s'inspirer du type d'aménagement qu'on retrouve dans le Quartier des spectacles, rue Jeanne-Mance entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve, soit une large voie de circulation piétonne et véhiculaire, qui s'intègre à la Place des Festival lorsque celle-ci accueille de grands événements.

Enfin, un passage piéton, au sud du complexe de la Cité du commerce électronique, reliera les rues de la Montagne et Lucien-L'Allier, dans le prolongement de l'avenue des Canadiens-de-Montréal, afin de faciliter l'accès au métro Lucien-L'Allier aux futurs résidents et usagers de l'îlot actuellement en construction au nord du Centre Bell.